

**Relations internationales**

**REF : DVARI2013004**

**Signataire : CS/RH**

Séance du Conseil Municipal du 21/03/2013

RAPPORTEURS : Jacques SALVATOR

**OBJET : Participation de Bernard Vincent, représentant de la ville, au comité exécutif  
du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine les 25 et 26 mars à Mannheim  
(Allemagne)**

**EXPOSE :**

La ville d'Aubervilliers est membre du réseau du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (EFUS) et représentée au comité exécutif du Forum.

La mission de l'EFUS est de favoriser des échanges multilatéraux de pratiques et d'expériences locales, principalement à travers l'Europe. Ces échanges se font au travers d'un site web, de conférences, d'ateliers de formation, de publications et de projets financés par l'Union européenne.

Son comité exécutif se réunira les 25 et 26 mars à Mannheim en Allemagne. Il est proposé au conseil municipal de valider que Bernard Vincent, dans sa qualité de conseiller municipal délégué, y représente la ville d'Aubervilliers.

La ville prend en charge les frais de séjour sous présentation de factures qui ne dépassent pas le cadre des forfaits pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Allemagne, 164 € par jour (correspondant au coût de l'hôtel, trois repas et déplacements).

**Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales**

**Relations internationales**

**REF : DVARI2013004**

Signataire : CS/RH

**OBJET : Participation de Bernard Vincent, représentant de la ville au comité exécutif du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine les 25 et 26 mars à Mannheim (Allemagne)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1112 1-7,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers de participer au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (EFUS),

A l'unanimité

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la représentation de la commune par M. Bernard VINCENT, en sa qualité de conseiller municipal délégué, au comité exécutif du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine les 25 et 26 mars 2013 à Mannheim.

**PREND EN CHARGE** les frais de voyage et de séjour (hébergement, transport) de M. Bernard VINCENT seront pris en charge directement par la ville. Les frais de séjour lui seront remboursés dans le cadre des forfaits pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Allemagne (maximal 164 €/jour).

La dépense sera inscrite dans le budget 2013 et imputée sur la ligne 002/6532/021.

Reçu en Préfecture le : 29/03/2013

Publié le : 27/03/2013

Certifié exécutoire le : 29/03/2013

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué

Pour le Maire

L'Adjoint délégué